
Guide pour le développement de la politique communale de l'enfance et de la jeunesse

Outil O2.1

Proposition de façon de procéder : Choix des questions de recherche, des groupes à interroger et des méthodes

Pour choisir les méthodes adaptées pour identifier les besoins dans la commune, procédez comme décrit ci-dessous. Notez que les étapes décrites doivent être coordonnées, mais ne sont pas à traiter chronologiquement, c'est-à-dire dans un ordre rigide.

1. **QUOI : Choix des domaines d'action de la politique communale de l'enfance et de la jeunesse à traiter et des questions de recherche** : Sélectionnez (en fonction du domaine d'action) les questions de recherche auxquelles vous souhaitez répondre par le biais de l'état des lieux et du processus d'identification des besoins. Vous définissez ainsi par la même occasion leurs objectifs. Créez une liste de questions de recherche, triées par domaine d'action (cf. O2.2_Exemple_Questions de recherche par domaines d'action).
2. **QUI : Choix des groupes à interroger** : Définissez pour chaque domaine d'action les groupes visés par l'enquête. Sont possibles :
 - a) **Représentant-e-s de structures et d'associations proposant des offres pour les groupes cibles** : Selon le domaine d'action, les structures et les offres peuvent considérablement varier. Il s'agit par exemple des responsables de l'animation socioculturelle enfance et jeunesse, des organisations de jeunesse, de groupes de jeu, de centres pour familles, de crèches, d'associations sportives et ainsi de suite.
 - b) **Personnes clés** : Les personnes clés ont généralement de nombreuses années d'expérience dans la commune dans le domaine d'action en question. Toutefois, même si certaines personnes travaillent dans la commune depuis peu de temps seulement, leur implication peut être importante au niveau stratégique. Une personne clé est choisie parce que son point de vue sur le domaine d'action est important pour l'état des lieux et l'identification des besoins. Le choix et la consultation des personnes clés sont importants, car ces dernières sont en mesure de fournir des renseignements non seulement sur les offres, mais aussi sur les structures et les processus, comme les formes de collaboration dans l'ensemble de la commune, etc. Il peut s'agir par exemple de personnes du milieu politique, de l'administration, des offres en lien avec l'enfance et la jeunesse, des institutions, des associations ainsi que de bénévoles du domaine de l'enfance et de la jeunesse. En vue de l'approbation politique souhaitée par rapport au concept à élaborer, vérifiez si les actrices et acteurs politiques stratégiquement importants sont pris en considération comme groupe à interroger par exemple.
 - c) **Groupes cibles** : Les groupes cibles sont les personnes de la commune auxquelles sont destinées les offres ; les enfants, les jeunes et le cas échéant les jeunes adultes et les familles. Pour chaque enquête, le groupe cible adéquat devrait à nouveau être défini avec précision ; par exemple les enfants du jardin d'enfants, les enfants du deuxième cycle primaire, les jeunes, les filles, les garçons, les enfants et jeunes en situation de handicap, etc. Il s'agit également de prendre en considération de manière adéquate le niveau de formation, les inégalités économiques (prestations sociales), les conditions de logement et autres facteurs. Il est important de vous assurer de recenser les groupes cibles dans toute leur diversité.

Important : Identifier les besoins de manière complète n'est possible qu'en impliquant directement les groupes cibles. Définissez concrètement quelles personnes spécifiques des groupes visés par l'enquête (p. ex. personnes clés) seront interrogées. Réfléchissez également au nombre de personnes que vous souhaitez interroger (p. ex. nombre d'élèves de l'école primaire XY). Ce nombre peut varier considérablement selon que vous voulez obtenir des déclarations et des aperçus représentatifs ou illustratifs.

3. **COMMENT : Choix des méthodes** : Procédez comme suit :
 - a) Ayez une vue d'ensemble des méthodes possibles. Vous trouverez une vue d'ensemble dans l'outil O2.3_Indications_Tableau pour le choix des méthodes adéquates.

Outil O2.1 – Proposition de façon de procéder : Choix des questions de recherche, des groupes à interroger et des méthodes

- b) Examinez les méthodes possibles. Vous trouverez des descriptions détaillées des différentes méthodes dans les outils O2.5_Méthodes quantitatives, O2.6_Méthodes qualitatives avec personnes individuelles et O2.7_Méthodes qualitatives avec groupes. Vous trouverez des suggestions pour les combinaisons de méthodes dans l’outil O2.8_Exemple_Choix des méthodes dans différentes communes. Lorsque vous effectuez votre choix, prenez en considération les points suivants : les enfants et les jeunes doivent être interrogé·e·s à l’aide de méthodes adaptées à leur âge (cf. O2.3_Indications_Tableau pour le choix des méthodes adéquates et O2.9_Indications_Caractéristiques particulières des enquêtes auprès d’enfants). Lorsque vous choisissez la méthode, vérifiez à l’aide de votre stratégie de participation (cf. chapitre 1.2.5 « Planification de la participation » dans le guide) si vous impliquez les groupes cibles de manière adéquate, en tenant compte de leurs caractéristiques. De manière générale, les méthodes qualitatives se caractérisent par un degré de participation plus élevé que, par exemple, celui des enquêtes quantitatives en ligne. Ceci parce que dans les entretiens et les conversations les gens peuvent aborder les sujets qui sont importants pour eux. En ce qui concerne le choix des méthodes, il n’y a pas vraiment de « juste » ou « faux », parce que selon la situation dans la commune, selon le domaine d’action et selon les groupes visés par l’enquête, différentes méthodes peuvent être pertinentes.
- c) Vérifiez avec des personnes ayant de l’expérience avec les groupes visés par l’enquête que votre démarche et le choix des méthodes sont applicables dans la pratique (p. ex. accès au groupe cible, démarche adaptée à l’âge des participant·e·s, conditions-cadres, etc.).
- d) Définissez les méthodes de manière définitive.